



Hommes
& Métiers

LE MAGAZINE DE VOTRE CHAMBRE
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

N°267 - NOVEMBRE 2013 - 0,46 €

Dossier

UNE UNIVERSITÉ
DES MÉTIERS
POUR L'ARTISANAT
LORRAIN

Métiers insolites
LE CHOIX DE LA DIFFÉRENCE

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Moselle

PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

AVEC TONUS PRO, AIDEZ VOS CLIENTS À MATÉRIALISER LEURS PROJETS



Banque Populaire Lorraine Champagne, société anonyme, capital variable - 3 rue François de Curel - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n°07 005 127 Création : Lotus Bleu

Professionnels du Bâtiment, pour vous soutenir dans le développement de votre activité, la Banque Populaire Lorraine Champagne a créé la convention Tonus Pro : vous nous adressez les personnes cherchant une solution de financement pour leurs travaux, nous vous rémunérons pour votre prescription. Les conseillers Banque Populaire vous informeront plus en détail sur la convention Tonus Pro. Rencontrez-les sans attendre !

* voir conditions en agence BPLC.

0 890 90 90 90 www.bplc.fr

0,12€ TTC / mn. - attente gratuite depuis un poste fixe hors surcoût selon opérateur.

BANQUE POPULAIRE
LORRAINE CHAMPAGNE
BANQUE & ASSURANCE


LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR

Actualité _

- 4 Agenda du Président
- 5 Foire Internationale de Metz : découvrez le Palmarès des concours...



- 6 Prévention auprès des apprenti(e)s
- 7 Certimétiers : artisans, demandez votre certificat électronique !
- 8 Bourse des métiers
- 9 Demandez le Catalogue Formation Continue 2014

Dossier _



L'artisanat affiche ses ambitions : une université des métiers pour l'artisanat lorrain
Parler d'université peut surprendre lorsqu'il s'agit d'évoquer le secteur de l'artisanat. Il y aurait comme une sorte de décalage. Et pourtant, le cursus universitaire s'est inspiré du parcours de formation de l'apprentissage d'antan.

10 à 13



Métier _

- 14 **Métiers insolites : le choix de la différence**
Risqués, étonnants, déroutants, amusants... Certains ont fait le choix d'exercer des métiers insolites. En passant par la Lorraine, portrait de quatre entreprises qui ont décidé de se démarquer de la concurrence, d'occuper un créneau porteur ou tout simplement qui n'envisageaient pas l'artisanat et leur talent autrement !

Repères _

- 17 Aides pour l'achat de véhicules professionnels propres



- 18 Gare au contrôle informatisé nouvelle version
- 18 Le RSI met l'accent sur la prévention des risques liés à l'activité professionnelle



L'éditorial
de Christian NOSAL

Président de la CMA 57

« Se former est l'essence même de nos métiers »

Dans l'exercice qui est le mien au sein de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, il me faut souvent trouver les mots justes pour convaincre les artisans que je rencontre. C'est notamment le cas lorsque je les invite à continuer à se former.

L'acte de formation est pourtant l'essence même de nos métiers, puisque c'est ainsi que nous avons acquis notre savoir-faire. Mais, pour des raisons plus ou moins convaincantes, les artisans parient sur leur seule expérience pour pérenniser leur entreprise et ils délaissent la formation.

C'est un mauvais calcul car nos métiers nécessitent que nous nous formions tout au long de notre vie professionnelle. Maîtriser une compétence artisanale ne fait pas de nous de bons chefs d'entreprise. Apprendre à gérer, à anticiper et à apporter des réponses pertinentes à des difficultés, savoir répondre aux attentes des clients, être capable de compléter les connaissances des collaborateurs qui nous entourent... ne s'improvisent pas. Cela s'acquiert en s'appuyant sur des spécialistes dont c'est le métier et qui s'appellent non sans raison des formateurs. Le catalogue formation continue 2014 que nous allons sortir d'ici quelques jours, et que nous allons mettre à votre disposition (voir page 9), est un outil à votre service. Les 77 formations que nous vous présentons dans ce document répondent à vos besoins, à votre environnement et à vos exigences. Elles sont assurées par des professionnels, par des experts qui savent vous enseigner ce que vous êtes venus chercher, et qui sont en mesure de l'adapter à votre propre cas.

Cette capacité à coller aux réalités, dont vous avez tant l'expérience, fait partie de nos priorités car nous savons que ce que vous attendez de nous relève de la qualité, de la proximité et de l'opérationnel.

Je vous invite donc, sans plus tarder, à nous contacter par téléphone (0820 857 057 - Prix d'un appel local) ou par e-mail (serviceclient@cm-moselle.fr) pour que nous vous fassions parvenir ce Catalogue formation continue 2014.

Une fois reçu, vous pourrez alors partir à la découverte du sommaire dans lequel vous trouverez assurément des formations « qui vous parlent » et qui vous aideront, vous et vos collaborateurs, à développer votre entreprise.



Agenda du Président

CMA de la Moselle, de Lorraine, de France et de la Grande Région

- ➔ 17.09.2013 - Paris - Signature du Pacte Lorraine à l'Hôtel de Matignon
- ➔ 02.10.2013 - Paris - Commission de la communication de la Fédération nationale des Socama
- ➔ 03.10.2013 - Metz - Entrevue avec M. Nacer Meddah, Préfet de la Région Lorraine et de la Moselle et M. Marc-René Bayle, Chargé de mission au ministère de la Défense
- ➔ 11.10.2013 - Metz - Séance plénière du CESE de Lorraine
- ➔ 11.10.2013 - Metz - Conseil d'administration et Assemblée générale du Centre de Ressources Régional
- ➔ 15.10.2013 - Metz - Bureau de la CRMA de Lorraine
- ➔ 16 et 17.10.2013 - Niort - Séminaire des Présidents de CMA organisé par l'APCMA
- ➔ 21.10.2013 - Metz - Comité Directeur de la CMA 57
- ➔ 23.10.2013 - Metz - Bureau

- de la CRMA de Lorraine
- ➔ 24.10.2013 - Nancy - Réunion plénière des Conseils Consultatifs de la BPLC
- ➔ 30.10.2013 - Paris - Commission des Affaires Générales de l'APCMA
- ➔ 07.11.2013 - Metz - Bureau de la CRMA de Lorraine et de l'APAL
- ➔ 19.11.2013 - Paris - Réunion du groupe de travail « Prévoyance » de l'APCMA
- ➔ 21.11.2013 - Metz - Assemblée générale de la CRMA de Lorraine
- ➔ 22.11.2013 - Metz - Réunion de travail Socama Lorraine
- ➔ 26.11.2013 - Paris - Conseil d'administration de la Fédération nationale des Socama
- ➔ 28.11.2013 - Metz - Assemblée Plénière de la CMA 57

Vie des associations et organisations professionnelles

- ➔ 03.10.2013 - Thionville - Assemblée Générale de l'APECET
- ➔ 28.10.2013 - Metz - Réunion de debriefing de la FIM 2013
- ➔ 18.11.2013 - Metz -

Réunion de travail avec le Syndicat des électriciens de la Moselle et la CAPEB 57

- ➔ 18.11.2013 - Metz - Show coiffure et Assemblée générale du Syndicat des coiffeurs et coiffeuses de Metz et environs

Économie

- ➔ 18.09.2013 - Metz - Assemblée générale de l'association Moselle Chine Entrepreneurs
- ➔ 08.10.2013 - Metz - Rencontre de M. Jean-Paul Nollet, Président de la Délégation régionale de la Fédération bancaire française
- ➔ 10.10.2013 - Thionville - Inauguration du Salon à l'Envers
- ➔ 10.10.2013 - Metz - Terra Lorraine - Réunion du Comité Territorial de Projet
- ➔ 10.10.2013 - Metz - Soirée « Patrimoine et incertitudes fiscales » organisée par la BPLC
- ➔ 18.11.2013 - Metz - Soirée-débat Moselle Économie

Formation

- ➔ 24.09.2013 - Metz - Interview Mosaik TV relative à l'apprentissage
- ➔ 30.09.2013 - Paris - Finale

du prix Goût et Santé Artisans organisée conjointement par MAAF Assurances et l'APCMA

- ➔ 12.11.2013 - Metz - Conseil de perfectionnement du CFA Ernest Meyer
- ➔ 14.11.2013 - Metz - Inauguration du forum emploi du Pôle défense Mobilité de Metz
- ➔ 19.11.2013 - Thionville - Remise des diplômes CAP et BP organisée par la Fédération des Boulangers de la Moselle
- ➔ 19.11.2013 - Thionville - Conseil de perfectionnement du CFA École Pratique Des Métiers

Réceptions - Distinctions - Manifestations diverses

- ➔ 28.09.2013 - Yutz - 50^e anniversaire de la Boucherie Hillard
- ➔ 14.10.2013 - Thionville - Les Étoiles de la Gastronomie
- ➔ 21.10.2013 - Metz - Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à M. Dominique Wein, Directeur Général de la BPLC
- ➔ 28.11.2013 - Metz - Remise des prix du concours « Femmes, créatrices d'entreprise »

**Chef d'entreprise exigeant,
ch. mutuelle performante
pour partenariat durable.**

**Mutuelle expérimentée
propose contrats
collectifs et services
intégrés.**

ETUDE GRATUITE AU

01 64 71 32 70



Santé - Prévoyance - Assurance

www.mutuellebleue.fr

Foire Internationale de Metz 2013 Découvrez LE PALMARÈS DES CONCOURS

— Présente avec un chapiteau de 700 m² à la 78^e Foire Internationale de Metz, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle a organisé avec les organisations professionnelles des métiers de bouche plusieurs concours qui ont rencontré un grand succès populaire au moment des dégustations...

Ces concours ont permis à de nombreux artisans de s'affronter au travers de leurs savoir-faire. La qualité des produits proposés a rendu la tâche particulièrement difficile aux jurys composés de professionnels de la restauration, de journalistes et de membres du public. Les lauréats de ces différents concours sont :

■ Concours de la « Meilleure galette feuilletée aux amandes de Moselle 2014 » : **1^{er} prix** : Boulangerie La Gerbe d'or à Woippy (2 rue Général de Gaulle).

■ Concours de la « Meilleure baguette de la Moselle 2013 » : **1^{er} prix** : Boulangerie Gerber à Guénange (33 place de la République).

■ Concours inter-CFA des « Meilleures viennoiseries de la Moselle 2013 » : **1^{er} prix** : Centre de Formation d'Apprentis Ernest Meyer de Metz représenté par Cynthia Messein, Antoine Dormenval et Jean-Christophe Noirez, respectivement salariés à la Boulangerie Pernet à Laquenexy (4 Forum des Quatre Vents), à la Boulangerie Gerber à Guénange (33 place de la République) et à La Grange aux Pains à Montigny-lès-Metz (223 rue de Pont-à-Mousson).

■ Concours du « Meilleur Millefeuille de la Moselle

2013 » : **1^{er} prix** : Pâtisserie Fort à Metz (12 rue du Grand Cerf).

■ Concours de la « Meilleure saucisse de viande de la Moselle 2013 » : **1^{er} prix** : Maison Marx à Hagondange (5 rue Anatole France).

■ Concours du « Meilleur Jambon persillé de Lorraine

2013 » : **1^{er} prix** : Boucherie Charcuterie BC Polmard à Lacroix-sur-Meuse (47 rue du Général de Gaulle).

■ Concours de la « Meilleure Saucisse de pommes de terre de la Moselle 2013 » : **1^{er} prix** : Boucherie-Charcuterie Faigle à Abreschviller (53 rue

Pierre Marie).

■ Concours du « Meilleur Apprenti Boucherie-Charcuterie-Traiteur de la Moselle 2013 » : **1^{er} prix** : Quentin Rumler, apprenti au CFA Camille Weiss de Forbach, et salarié à la Boucherie Haen à Morsbach (71 rue Nationale).



Le prix de la première édition du Concours de « Meilleur millefeuille de la Moselle » revient à la Pâtisserie Fort.



Le CFA Camille Weiss de Forbach remporte le Concours du « Meilleur apprenti BCT de la Moselle ».



Le CFA Ernest Meyer de Metz décroche le 1^{er} prix du Concours des « Meilleures viennoiseries de la Moselle ».

Prévention auprès des apprenti(e)s **Artisans, AGISSONS ENSEMBLE !**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57) a été retenue pour participer aux « Rencontres de la sécurité » en lien avec la Préfecture de la Moselle et les autres acteurs que sont Alert 57, la Croix Rouge, la Gendarmerie nationale, les Pompiers, la Protection Civile...).

Elles ont eu lieu le 17 octobre dernier au CFA de Metz où plus d'une centaine d'apprenti(e)s ont été sensibilisés à :

- la sécurité routière,
- la lutte contre les stupéfiants,
- l'initiation aux gestes de premiers secours,
- la prévention sur les risques domestiques,
- la maîtrise du feu par des gestes simples,
- l'approche des animaux dangereux, etc.



Les gestes de premiers secours ont été expliqués aux apprentis par une équipe de la Protection Civile.



La Gendarmerie nationale s'est attachée à expliquer les dangers et les phénomènes de dépendance des différentes drogues.

Comme l'a rappelée Madame Nathalie Basnier, Directrice de Cabinet du Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, « cette démarche s'avère fondamentale pour des jeunes qui n'ont pas toujours conscience des dangers qu'ils encourent. Mais, pour que celle-ci soit efficace, il appartient aussi aux artisans de leur rappeler quelques règles de bon sens ».

La vie de l'apprenti en entreprise peut en effet souvent être l'occasion pour un employeur de rappeler quelques évidences comme le fait de faire attention avec certains appareils, ou de donner des conseils en cas d'accident qui surviendrait. Les efforts de chacun concourent au bien-être et à la sécurité de tous.

➔ **Plus d'infos**
CMA 57 au 0820 857 057 (prix d'un appel local)



Une équipe animalière des Pompiers est venu sensibiliser les jeunes avec des serpents et des araignées.

Certimétiers

Artisans, demandez VOTRE CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE !

— En votre qualité d'artisan inscrit au registre des métiers, vous pouvez désormais bénéficier (ainsi que vos collaborateurs) du certificat électronique « CertimétiersArtisanat ». Un outil rapide, simple, sécurisé et économique. Ne tardez pas à le demander !

UN CERTIFICAT POUR TOUT TYPE D'USAGE

« CertimétiersArtisanat » est un certificat de signature électronique sous forme de clé USB qui se branche directement sur votre ordinateur. Il est donc conforme aux règles de sécurité les plus récentes et permet d'effectuer différentes procédures dématérialisées :

- Déclarer votre TVA par Internet.
- Effectuer vos déclarations sociales à l'Urssaf.
- Répondre en ligne à des marchés publics.
- Signer tous vos documents Word, PDF et messages électroniques.
- Faire des demandes d'immatriculation de véhicules (SIV).

UNE PROCÉDURE D'ACQUISITION SIMPLE

Elle s'effectue en trois étapes :

RENSEIGNER

VOTRE CONTRAT

Rien de plus simple. Rendez-vous sur internet au lien suivant :

<https://cel.certeurope.fr/commande/certimetiersartisanat>

Une fois le document rempli, vous aurez la possibilité de télécharger et d'imprimer votre contrat pré-rempli. Il vous suffit alors de le signer et de le trans-



mettre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle avec les pièces justificatives demandées. Un conseiller entreprise de la CMA 57 peut vous assister dans cette démarche.

LE DÉPOSER

Une fois cette première étape effectuée, il vous suffit de signer votre contrat et de le transmettre à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle avec les pièces justificatives demandées, soit par courrier, soit en le déposant dans l'une des cinq implantations de la CMA 57. Un conseiller entreprise vérifiera sa

conformité et enregistrera alors votre demande.

LA REMISE DU CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE

Au plus tard trois semaines après l'enregistrement de votre dossier complet, le certificat « CertimétiersArtisanat » vous sera donné en main propre à la CMA 57. À cette occasion vous signerez un bon de remise qui fera foi. Enfin, vous recevrez par courrier séparé le code secret de votre certificat (code PIN) qui permettra de l'activer. Attention, vous disposerez de trois semaines pour activer le certificat et modifier le code.

UN USAGE FONCTIONNEL À MOINDRES FRAIS

Il s'agit d'un des certificats les moins chers du marché, à savoir 75 euros pour trois ans, comprenant la clé sur laquelle se trouvent le certificat, un CD-Rom d'installation et un guide utilisateur. Pour sa première utilisation, le certificat doit être installé grâce au CD-Rom fourni avec. Le guide utilisateur détaille toute la procédure.

Par la suite, il vous suffira de brancher le certificat dans le port USB et d'entrer votre code secret pour chaque utilisation.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Le certificat électronique s'apparente à une carte d'identité numérique. À ce titre, il est strictement personnel et engage la responsabilité de son propriétaire dans son usage. Il ne peut pas être délivré à une personne morale, mais peut être remis à un mandataire par le représentant légal de l'entreprise. Ainsi par exemple, le certificat électronique au nom d'une secrétaire lui sera strictement personnel, mais lui permettra de signer des documents pour le chef d'entreprise dont la responsabilité sera engagée.

Bourse des métiers

ALIMENTATION

➔ 131000055 - METZ-CAMPAGNE BOUCHERIE - Vends fonds - Surface : 60 m² (magasin) + 30 m² (laboratoire) Matériel en bon état - Axe passant Prix : 55 000 euros.

➔ 130900051 - METZ-GARE PÂTISSERIE-CHOCOLATERIE-SALON DE THÉ - Vends cause retraite - Maison de plus de 30 ans et idéalement située Surface : 100 m² (magasin) + 80 m² (laboratoire et réserves).

BIENS ET SERVICES AGRICOLES

➔ 130900049 - GUÉNANGE RÉPARATION DE VÉHICULES AGRICOLES - Vends fonds - Matériels neufs - Bel espace de vente - Clientèle fidèle - Parking - Surface : 280 m² - Loyer : 2 000 euros CA : 132 000 euros - Valeur du stock : 30 000 euros.

CONSTRUCTION

➔ 130800046 - METZ-CAMPAGNE ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Cède activité - Matériel en bon état - Clientèle mosellane CA : 100 000 euros - Prix de vente : 40 000 euros.

ORNEMENT, CULTURE, LOISIRS

➔ 130800048 - FONTOY - FLEURISTE Vends fonds - Grande capacité de stockage - Magasin refait à neuf Surface : 70 m² - Parking Prix : 38 000 euros.

➔ 130900050 - METZ-CENTRE FABRICATION DE VÊTEMENTS SUR MESURE - Installé depuis 1972 Vends fonds cause retraite Surface : 75 m² - Parking - Matériel pour tissu cuir et fourrure en bon état Prix à débattre.

SOINS À LA PERSONNE

➔ 130800047 - FONTOY - SALON DE COIFFURE - Vends fonds de commerce cause mutation - Surface : 50 m² - Matériel en bon état.

➔ 130900053 - KNUTANGE - SALON DE COIFFURE - Vends fonds cause retraite - Surface : 49 m² - Parking à proximité - CA : 55 000 euros.

➔ 130900052 - METZERVISSE - SALON DE COIFFURE - Vends fonds de commerce - Surface : 48 m² (climatisé) - Parking - Solarium Loyer : 615 euros - Prix : 54 500 euros.

➔ 131000054 - THIONVILLE - SALON DE COIFFURE - Vends fonds - Surface : 60 m² (+ cave) - 7 postes de travail - Aspirateur centralisé - Matériel professionnel Climazon et appareil à mise en plis compris - Loyer : 745 euros (eau comprise).

Pour consulter et répondre aux annonces, rendez-vous sur www.bnoa.net
Contact CMA 57 : 0820 857 057 (prix d'un appel local) - E-mail : secretariat.sc@cm-moselle.fr

Chefs d'entreprises artisanales, conjoints collaborateurs ou associés et auxiliaires familiaux



Formations à la gestion et au développement d'entreprise financées par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat



- 1 — FORMATIONS DIPLÔMANTES
- 2 — INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
- 3 — GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
- 4 — COMMERCIALISATION
- 5 — RESSOURCES HUMAINES
- 6 — ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES
- 7 — SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES
- 8 — GESTION ENVIRONNEMENTALE
- 9 — DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE
- 10 — DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



Modalités d'accès et de prise en charge, dossier de demande...
Renseignements auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de votre département :

- CMA de Meurthe-et-Moselle au 03 83 95 60 60
- CMA de la Meuse au 03 29 79 20 11
- CMA de la Moselle au 0820 857 057 (0,12 euro TTC/min)
- CMA des Vosges au 03 29 69 55 55

Nouveauté

Demandez le CATALOGUE FORMATION CONTINUE 2014

Après avoir travaillé de longs mois sur son contenu, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle vous propose de vous faire parvenir la nouvelle édition de son Catalogue Formation Continue.

Au travers de 116 pages, il vous sera possible de découvrir 77 formations qui seront à même de vous faire progresser, vous et vos salariés.

Sachez que nos conseillers entreprise sont à votre disposition pour complé-

ter des dossiers qui vous permettront de bénéficier d'une prise en charge financière des formations que vous souhaitez suivre. Ce serait dommage de s'en priver...

NE TARDEZ DONC PAS À DEMANDER

LE CATALOGUE EN NOUS CONTACTANT

PAR TÉLÉPHONE AU 0820 857 057

(PRIX D'UN APPEL LOCAL) OU PAR E-MAIL

À SERVICECLIENT@CM-MOSELLE.FR



Témoignage

« Se former n'est pas une perte de temps »

Après avoir suivi une formation chez les Compagnons du Devoir, qui par la suite lui a permis de réussir l'examen du Brevet Professionnel et du Brevet de Maîtrise, Guillaume Knemp décide à 29 ans de créer son entreprise en se lançant dans la menuiserie. Une quête d'autonomie et une farouche volonté chevillée au corps de faire « quelque chose de personnel et d'authentique » l'amènent donc à « créer sa boîte » en avril 2011 à Hettange-Grande. Maîtrisant les techniques de son art, mais sachant que la réussite d'un projet passe aussi par l'acquisition d'autres connaissances, il se rapproche de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle pour suivre une formation de comptabilité proposée dans le Catalogue formation continue de la compagnie consulaire mosellane. Une première formation aux « Mécanismes comptables » en cours du soir, puis une seconde sur les « Écritures comptables », lui permettent d'aborder dorénavant avec plus de facilité la tenue comptable d'une entreprise. Pour Guillaume Knemp, « se former ne doit pas être perçu comme une contrainte ou une perte de temps, mais bel et bien comme la possibilité de progresser et de sécuriser son activité artisanale ».



Invitation

ARTISANS DU BÂTIMENT : VENEZ COMPRENDRE LES ENJEUX DE DEMAIN DANS LE BDI

Dans le cadre du réseau mosellan « Bâtiment Durable et Intelligent », le Conseil Général de la Moselle et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle organisent une rencontre d'information destinée aux artisans du bâtiment. Elle se déroulera le jeudi 14 novembre, à partir de 8 heures 45 au Pôle des Métiers de Metz (Espace conférences - 5 boulevard de la Défense - Metz Technopôle). Au programme, des tables rondes permettant d'échanger sur les solutions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux du marché de demain, à savoir :

- assurer la performance énergétique des bâtiments, dans le neuf comme en rénovation,
- favoriser l'autonomie des personnes âgées et handicapées.

En parallèle, des ateliers de travail seront également proposés pour approfondir les domaines stratégiques que sont :

- le développement des éco-matériaux,
- la mise en place de solutions domotiques appliquées au maintien à domicile,
- et les groupements d'entreprises, leurs atouts et les marchés qu'ils permettent de conquérir.

➔ ENTRÉE LIBRE - PLUS D'INFOS AUPRÈS DE LA CMA 57 AU 0820 857 057 (PRIX D'UN APPEL LOCAL) OU PAR E-MAIL (SERVICECLIENT@CM-MOSELLE.FR).

L'artisanat affiche ses ambitions

Une UNIVERSITÉ DES MÉTIERS pour l'artisanat lorrain



Parler d'université peut surprendre lorsqu'il s'agit d'évoquer le secteur de l'artisanat.

Il y aurait comme une sorte de décalage. Et pourtant, l'origine du mot est loin d'être étrangère au secteur des métiers. Il signifie « corporation, association, confrérie ». Mieux encore, le cursus universitaire s'est inspiré du parcours de formation de l'apprentissage d'antan. De la même façon que le Compagnon du devoir clôture son parcours de formation par la présentation d'un chef-d'œuvre, la soutenance de thèse marque l'aboutissement des études de l'universitaire.

Nous pouvons donc être décomplexés, d'autant que l'entreprise artisanale actuelle mobilise et développe des savoirs de plus en plus complexes, pointus et innovants. Pour y répondre, nous n'avons pas construit un bâtiment. Nous avons plutôt choisi de concevoir une manière plus efficace de répondre aux besoins des entreprises artisanales. L'univer-

sité des métiers regroupe et coordonne la totalité des formations et des dispositifs formation proposés par les CMA et leurs CFA. Réparties sur l'ensemble des territoires de Lorraine, nos ressources sont considérables. Nous devons les optimiser au niveau régional.

En nouant des partenariats avec les pôles d'innovation, les grandes écoles, l'enseignement supérieur..., nous serons en mesure de proposer des formations et des diplômes en relation avec l'évolution des compétences et des qualifications attendues dans les entreprises. Avec l'URMA, nous renforcerons notre attractivité et intéresserons des publics plus larges et plus qualifiés.

Parce que l'artisanat entre dans une nouvelle aire, nous devons aujourd'hui bâtir l'outil de formation qui permettra de soutenir le développement des entreprises.

LES NOUVEAUX VISAGES DE L'ARTISANAT

La modernisation des entreprises artisanales se traduit le plus souvent par une augmentation du nombre de salariés et par le développement de nouvelles compétences. Techniciens, cadres intermédiaires, responsables de bureau d'études ou encore technico-commerciaux... renforcent aujourd'hui les effectifs des entreprises du secteur des métiers. Dans le même sens, l'Insee pointe une augmentation considérable d'entrepreneurs diplômés de l'enseignement supérieur. Ils étaient 26 % parmi les créateurs d'entreprises en 2010 contre 15 % en 2006. Autre information à prendre en compte : 34 % des nouveaux entrants dans l'artisanat ont acquis leur expérience dans des entreprises de plus de 250 salariés. L'URMA est une réponse aux mutations du secteur des métiers.

En Lorraine, 37 000 entreprises artisanales occupent 160 000 actifs et 3 000 apprentis sont formés dans les cinq établissements gérés par les CMA de Lorraine.



À SAVOIR...

LES MISSIONS DE L'URMA

- Développer une offre de formation individualisée « tout au long de la vie »
- Développer l'offre de formation supérieure
- Informer et promouvoir les métiers de l'artisanat
- Promouvoir les nouvelles technologies et soutenir la recherche
- Être partenaire des pôles d'innovation
- Favoriser la mobilité européenne et internationale
- Développer la gestion des ressources humaines (GRH)



Témoignage

Sabine Fonsin, coiffeuse dans son propre salon, a récemment réalisé une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle et a obtenu le brevet de Maîtrise (BM) Coiffeur. Pour elle, la VAE est une expérience « *plus que positive* ». C'est l'occasion de « *faire le point sur son parcours professionnel et de se réapproprier les bases* ». Une façon de prendre de la hauteur sur une expérience de 35 ans dans le métier de coiffeuse, mais aussi le moyen de se « *resituer professionnellement* ». Sabine explique que

c'est une démarche qui prend du temps, le soir et les week-ends pour la partie rédactionnelle. En effet, il s'agit de décrire, d'expliciter et d'analyser ses pratiques en détail comme si l'on donnait un cours à un apprenti... Elle confie que, pour elle, c'est une démarche valorisante qui a le goût d'un « *challenge* » et qui va aussi lui offrir de nouvelles opportunités pour envisager un futur après le métier de coiffeuse. Aujourd'hui, le challenge est accompli, et le futur lui réserve encore des surprises notamment dans l'enseignement.

DES LIENS ÉTROITS AVEC LES AUTRES UNIVERSITÉS

L'essence même d'une université est de diffuser, de publier, de mener des recherches et de transmettre des savoirs dans différents domaines. Les partenariats avec les universités et les grandes écoles sont déjà une réalité. Il faut aller encore plus loin avec l'université de Lorraine et mettre en place des diplômes de l'enseignement supérieur en relation avec les besoins des entreprises. Notre secteur renforcera en même temps son attractivité en direction de

publics plus diplômés. L'URMA se rapprochera également des pôles d'innovation pour développer des connaissances et de nouveaux procédés transférables au développement des entreprises.

DES FORMATIONS TOUT AU LONG DE LA VIE

Quel que soit l'âge ou le statut, l'URMA de Lorraine conseille, accompagne et propose des parcours individualisés et adaptés au projet de leur bénéficiaire. Elle est organisée pour accueillir de nouveaux publics comme les sala-

riés en reconversion, les étudiants en réorientation pour lesquels l'expérience professionnelle ou le niveau de diplôme doivent être pris en compte pour bâtir un parcours de formation sur mesure.

L'URMA de Lorraine rassemble, dans les CMA et les CFA, des conseillers capables de mobiliser les différents dispositifs de formation ou d'accompagnement comme la Validation des acquis de l'expérience (VAE), le Congé individuel de formation (CIF), ou encore le Droit individuel de formation (DIF)...

EN RELATION AVEC LES RÉALITÉS DU MONDE ÉCONOMIQUE

Les CMA disposent de liens directs avec les entreprises artisanales. Elles proposent ainsi des accompagnements individualisés en relation étroite avec le monde des entreprises et la sphère du travail. La relation entre la formation et l'emploi y est particulièrement indéniable. Les perspectives d'emploi pour ses étudiants sont réelles.

LÉGENDES

	Niveau
DIMA : Dispositif d'Initiation aux Métiers par l'Alternance	VI
BCP : Brevet de Compagnon Professionnel	V
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle	V
CTM : Certificat Technique des Métiers	V
MC : Mention Complémentaire	V
BAC PRO : Baccalauréat Professionnel	IV
BP : Brevet Professionnel	IV
BMA : Brevet des Métiers d'Art	IV
BTM : Brevet Technique des Métiers	IV
BTMS : Brevet Technique des Métiers Supérieur	III
BM : Brevet de Maîtrise	III
TEPE : Titre homologué Entrepreneur de la Petite Entreprise	III

Formations initiales en Lorraine

MÉTIER	CFA	NANCY/ LAXOU	METZ	FORBACH	THONVILLE	ÉPINAL
Titre Homologué « Entrepreneur de la Petite Entreprise »		X				
BÂTIMENT						
BAC PRO Électrotechnicien			X			
BM Électrotechnicien			X			
BCP Installateur en équipements électriques			X			
CAP Préparateur d'ouvrages électriques			X	X	X	
MC Technicien Énergies Renouvelables			X			
ALIMENTATION						
Bac Pro Boucher		X				
BP Boucher		X	X			X
CAP Boucher		X	X	X	X	X
BM Boulanger		X	X			
BAC PRO Boulanger		X				
BP Boulanger		X	X	X	X	X
MC Boulanger		X				X
CAP Boulanger		X	X	X	X	X
BP Charcutier Traiteur		X				
MC Charcutier Traiteur						X
CAP Charcutier Traiteur		X	X			X
BTM Chocolatier confiseur		X				
CAP Chocolatier confiseur		X				X
CAP Employé Traiteur						X
MC Employé Traiteur		X	X			
BM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur		X	X			
BTM Pâti-Conf-Glac-Trait		X	X			X
CAP Pâti-Conf-Glac-Trait		X	X	X	X	X
MC Pâti-Conf-Glac-Trait		X			X	
CTM Préparateur vendeur (option charcuterie)			X	X	X	
CTM Vendeur (boulangerie-pâtisserie)			X	X	X	
SERVICES						
BM Coiffeur Styliste Visagiste Coloriste Permanentiste		X	X			
BP Coif-Styl-Vis-Col-Perm		X	X	X	X	X
CAP Coif-Styl-Vis-Col-Perm		X	X	X	X	X
MC Coif-Styl-Vis-Col-Perm		X	X			

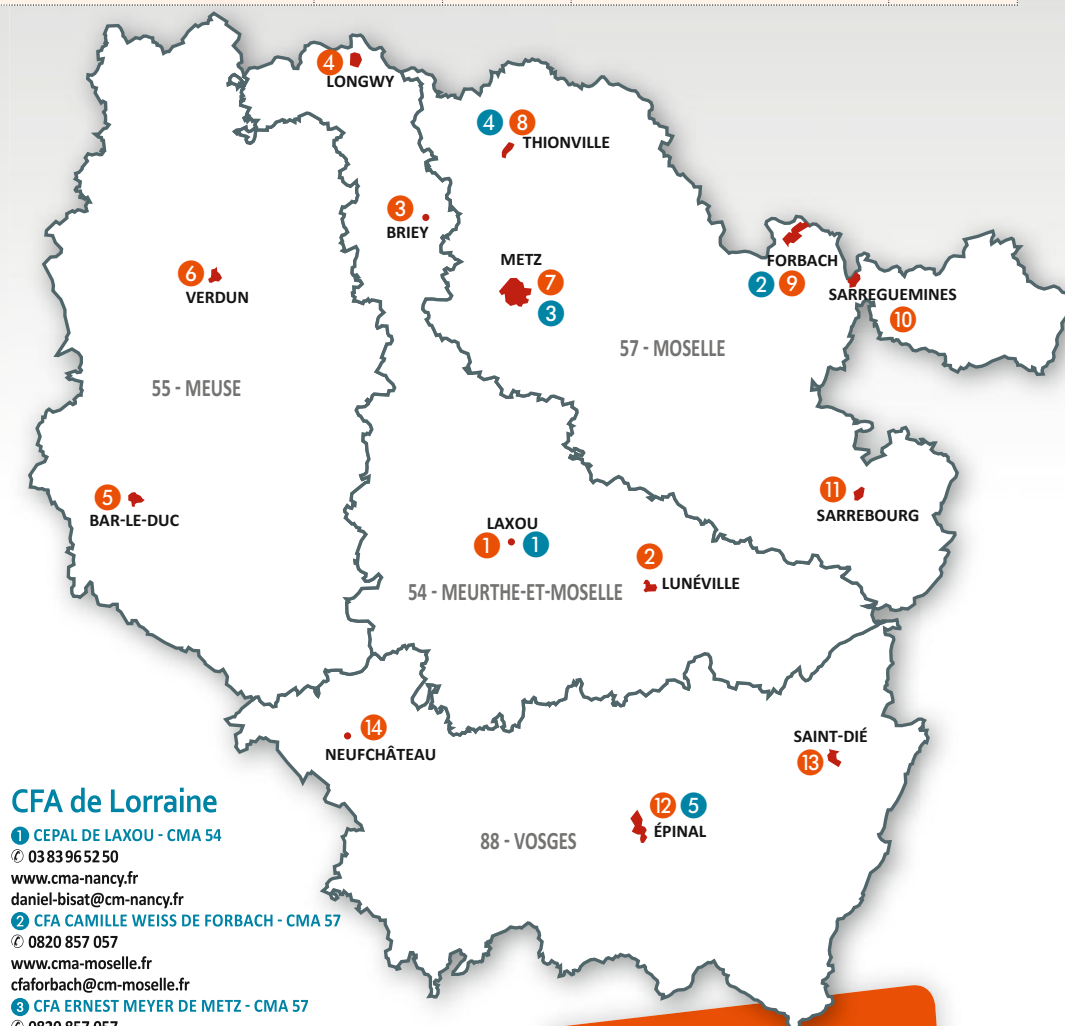
MÉTIER	CFA	NANCY/ LAXOU	METZ	FORBACH	THONVILLE	ÉPINAL
BAC PRO Commerce						X
CAP Cordonnier Multiservices			X			
CAP Entretien des articles textiles en entreprises industrielles		X				
BM Esthéticien(ne) Cosmétique Parfumerie		X	X			
BAC PRO Esth-Cosm-Parf		X				
BP Esth-Cosm-Parf		X	X			X
CAP Esth-Cosm-Parf		X	X			X
BM Fleuriste		X				
CAP Maintenance hygiène des locaux		X				
BAC PRO Mécanicien Maintenance des véhicules automobiles				X		X
CAP Méc-Maint-véh-auto				X		X
CAP Peintre en carrosserie				X		X
CAP Réparateur de carrosseries				X		X
BAC PRO Métiers de blanchisserie		X				
CAP Métiers de blanchisserie		X				
CAP Métiers du pressing		X				
CAP Petite enfance		X				
BP Préparateur en pharmacie						X
PRODUCTION						
BMA Ébéniste			X			
CAP Ébéniste			X			
BMA Métiers des arts graphiques et de l'imprimerie			X			X
BAC PRO Métiers arts-graph et imprimerie			X			X
CAP Sérigraphie industrielle			X			X
CAP Signalétique enseigne et décor			X			X
BTMS Prothésiste dentaire			X			X
BTM Prothésiste dentaire		X	X			X
BAC PRO Prothésiste dentaire		X	X			X
CAP Prothésiste dentaire		X				X
BTM Maréchal-Ferrant	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse					
DIMA		X	X		X	X

Formations continues en Lorraine

LIBELLÉ STAGE / CENTRE DE FORMATION CONTINUE	NANCY LAXOU	BAR-LE-DUC VERDUN	METZ - THIONVILLE - FORBACH SARREGUEMINES - SARREBOURG	ÉPINAL
Informatique et initiation informatique	X	X	X	X
Bureautique	X	X	X	X
Autocad				X
Traitement de l'image	X		X	X
Internet, création de sites	X		X	X
Commercialisation	X	X	X	X
Marketing		X	X	
Publicité		X	X	X
Développement de l'entreprise et démarche innovante	X		X	X
Gestion	X	X	X	X
Sécurité	X	X	X	
Management	X	X	X	X
Communication	X		X	X
Langues étrangères	X		X	
Techniques professionnelles	X		X	
Accompagnement à la VAE	X	X	X	X
Bilan de compétences	X		X	X
Formation développement durable - Environnement	X			

CMA de Lorraine

- 1 CMA 54 - LAXOU - SIÈGE**
 ☎ 03 83 95 60 60
www.cma-nancy.fr
chambre-metiers@cm-nancy.fr
2 CMA 54 - ANTENNE À LUNÉVILLE
 ☎ 03 83 95 60 32
www.cma-nancy.fr
antenne-luneville@cm-nancy.fr
3 CMA 54 - ANTENNE À BRIEY
 ☎ 03 83 95 60 64
www.cma-nancy.fr
pascal-lepape@cm-nancy.fr
4 CMA 54 - ANTENNE À LONGWY
 ☎ 03 83 95 60 52
www.cma-nancy.fr
antenne-longwy@cm-nancy.fr
5 CMA 55 - BAR-LE-DUC - SIÈGE
 ☎ 03 29 79 20 11
www.cma-meuse.fr
contact@cma-meuse.fr
6 CMA 55 - ANTENNE À VERDUN
 ☎ 03 29 84 60 07
www.cma-meuse.fr
contact@cma-meuse.fr
7 CMA 57 - METZ - SIÈGE
 ☎ 08 20 85 7 057
www.cma-moselle.fr
serviceclient@cm-moselle.fr
8 CMA 57 - PÔLE DES MÉTIERS DE THIONVILLE
 ☎ 08 20 85 7 057
www.cma-moselle.fr
serviceclient@cm-moselle.fr
9 CMA 57 - PÔLE DES MÉTIERS DE FORBACH
 ☎ 08 20 85 7 057
www.cma-moselle.fr
serviceclient@cm-moselle.fr
10 CMA 57 - ESPACE CONSEIL DE SARREGUEMINES
 ☎ 08 20 85 7 057
www.cma-moselle.fr
11 CMA 57 - ESPACE CONSEIL DE SARREBOURG
 ☎ 08 20 85 7 057
www.cma-moselle.fr
serviceclient@cm-moselle.fr
12 CMA 88 - ÉPINAL - SIÈGE
 ☎ 03 29 69 55 55
www.cma-vosges.fr
13 CMA 88 - ANTENNE À SAINT-DIÉ
 ☎ 03 29 56 70 11
www.cma-vosges.fr
14 CMA 88 - BUREAU À NEUFCHÂTEAU
 ☎ 03 29 94 70 60
www.cma-vosges.fr



CFA de Lorraine

- 1 CEPAL DE LAXOU - CMA 54**
 ☎ 03 83 96 52 50
www.cma-nancy.fr
daniel-bisat@cm-nancy.fr
2 CFA CAMILLE WEISS DE FORBACH - CMA 57
 ☎ 08 20 85 7 057
www.cma-moselle.fr
cfaforbach@cm-moselle.fr
3 CFA ERNEST MEYER DE METZ - CMA 57
 ☎ 08 20 85 7 057
www.cma-moselle.fr
cfametz@cm-moselle.fr
4 CFA ÉCOLE PRATIQUE DES MÉTIERS DE THIONVILLE - CMA 57
 ☎ 08 20 85 7 057
www.cma-moselle.fr
cfathionville@cm-moselle.fr
5 CFA PÔLE DES MÉTIERS D'ÉPINAL - CMA 88
 ☎ 03 29 69 21 88
www.cfa-epinal.fr
contact@cfa-epinal.net

Contact...

Pour tout renseignement ou demande d'informations, n'hésitez pas à contacter vos conseillers.

Métiers insolites

Le choix de la DIFFÉRENCE

— Risqués, étonnants, déroutants, amusants... Certains ont fait le choix d'exercer des métiers insolites que ce soit par vocation, passion ou par le biais de la transmission familiale. En passant par la Lorraine, portrait de quatre entreprises qui ont décidé de se démarquer de la concurrence, d'occuper un créneau porteur ou tout simplement qui n'envisageaient pas l'artisanat et leur talent autrement !

VALO D DESIGN VALORISE L'HUMAIN ET LES PRODUITS

Antonio, l'un des agents de valorisation, en train de rénover et transformer une chaise.



Que ce soit dans son mode d'organisation ou dans le produit final, Valo D Design, filiale de Valoprest à Florange, se distingue à plus d'un titre ! En 2000, Valoprest se positionne sur un marché alors émergent et innovant, surtout en Lorraine : le tri d'emballages ménagers. Étant alors sous-traitant d'une seule grosse et unique entreprise (Sita à Fameck, une filiale de Suez), Valoprest décide rapidement de se diversifier en créant Valo Propreté, dédié aux services de nettoyage et d'entretien. 70 clients réguliers, surtout des PME et des collectivités, bénéficient alors de ces services. En 2009, en pleine crise, forte de ses deux activités historiques, Bernadette Festor, gérante de Valoprest, sensible à la problématique de l'enfouissement des déchets, véritable fléau pour l'environnement et gouffre financier pour les collectivités locales, lance une nouvelle sous-marque : Valo D Design. L'idée est simple : « *Nous enfouissons des déchets alors qu'ils pourraient être valorisés et même devenir... des objets de décoration très design !* » Valo D Design est né. Des conventions avec des entreprises, des déchetteries et des collectivités locales sont signées et des postes d'agents de valorisation sont créés. Leur but ? Collecter, trier, déconstruire les matériaux, les remettre dans les filières de transformation adéquates si besoin et surtout valoriser ces trouvailles avec l'aide du directeur technique de l'entreprise ! Valoriser pour prouver qu'un « déchet » peut devenir une ressource, voire une œuvre à part entière, et valoriser l'homme qui donne alors un sens éthique, moral et responsable à son emploi. Et ces hommes, ils sont essentiels à Valoprest qui s'est aussi positionnée sur la création d'emplois solidaires et durables, en recrutant 53 demandeurs d'emploi sans qualification, inscrits à Pôle Emploi, pour les former aux premiers gestes techniques, pour les accompagner jusqu'à l'obtention d'une formation qualifiante au bout d'une période pouvant aller jusqu'à 24 mois. « *Il y a un paradoxe dans le fait de former des gens pour qu'ils nous quittent mais, malgré ce turn-over, il reste une compétence collective forte et essentielle qui repose sur nos formateurs* », explique Bernadette Festor.

VALOPREST

ZI Sainte Agathe
9 rue Descartes - 57190 Florange
www.valoddesign.com

MARYELLE RÉENCHANTE LES TISSUS ANCIENS



Au fond des armoires ou dans de vieilles malles abandonnées à l'obscurité des greniers poussiéreux, du linge et des tissus anciens se dégradent au fil du temps. Les matières sont sublimes. La finesse des décors brodés ou de dentelles témoigne de savoir-faire d'exception. Les yeux écarquillés, Maryelle Wallner baigne dans ses souvenirs d'enfance et savoure les liens intimes qui nous unissent avec les tissus et linges. « Ils nous renvoient à notre propre histoire. » Les faire revivre en les détournant de leur

utilisation première est devenu la passion insatiable de la très énergique créatrice de la Maison Cajean. Les idées se bousculent et trahissent l'imagination débordante qui emplit sa boutique de coussins, bracelets, médaillons, bijoux, cintres... Elle réhabilite les matières telles que le lin et le chanvre connues pour leur pureté et leurs vertus anti-allergiques ; dépoussière les imprimés de l'époque de l'Entre-deux-guerres, réinvestit les techniques transmises entre les générations comme l'amidonage. Ses créations sont empreintes du respect et du soin que l'on portait jadis au linge et aux tissus. Elle « réincarne » des draps, des étoffes, des imprimés... en sac à main, en coussins ou en bijou et espère qu'ils seront associés à de nouvelles histoires. Adossée à la magnificence demeure familiale, dans un cadre bucolique, son petit chalet accueille ses mille et une créations. Venez les découvrir, Maryelle vous y invite. Réservez-vous un peu de temps, la maîtresse de la Maison Cajean est intarissable sur le sujet. C'est bien connu, la passion est faite d'enthousiasme...

Maison Cajean

Dieue-sur-Meuse (55)
www.canjean.fr

UNE FAMILLE, UNE PASSION POUR LES TRAVAUX SPÉCIAUX DE LA CONSTRUCTION

TES TECHNIFOR

ZAC Croix Saint-Nicolas
10 rue de Lorraine - 54840 Gondreville
Tél. : 03 83 63 62 75
Mail : info@testtechnifor.com
www.testtechnifor.com

Patrick Champlon fonde l'entreprise en 1982. À l'origine, elle s'appelle TES « Travaux Entretien Subaquatiques » et devient « TES-Technifor » en 1999, lors de son passage en SARL. Aujourd'hui, les deux fils Lilian et Jordan Champlon, ont repris le flambeau et la direction de la société. Depuis plus de 30 ans, TES-Technifor joue la carte de la diversité et de la polyvalence et réalise de gros travaux dans des domaines très spécifiques tels que les fondations spéciales, la découpe de béton, le renfort de structure fibre carbone, la déconstruction contrôlée ou les travaux sous marins. Expérience, compétence, réactivité permettent à l'entreprise d'intervenir même en situation d'urgence pour remédier à un oubli,

une erreur de conception ou de procédé. En effet, entre le renflouement d'une pelleuse qui chute et paralyse une écluse, le forage d'une gaine de précontrainte oubliée à 152 m de hauteur qui stoppe la construction du viaduc de Millau, la remise en état de la scène mobile du Palais des Congrès de Nancy qui menace la sécurité du bâtiment ou encore la déconstruction d'un pont béton sans arrêt de navigation, TES-Technifor pratique l'insolite et les exemples de ce type ne manquent pas... Agréée Qualibat Technicité Supérieure grâce à son bureau d'études formé de trois ingénieurs, l'entreprise bénéficie d'un savoir-faire reconnu dans le secteur du BTP. À ce jour, avec des projets d'envergure nationale, TES-Technifor continue ses interventions et ses sauvetages en urgence !



DES YOURTES DE L'EST... DE LA FRANCE

Au cœur d'une hêtraie à l'ouest d'Épinal, l'entreprise « Hêtre Nomade » fabrique depuis quelques mois des yourtes. Pierre-Olivier et sa compagne Aurélie ont investi cette clairière en y implantant leur atelier, et deux yourtes, l'une pour leur habitation et l'autre comme « pavillon témoin ». Originaires de Bretagne, les deux jeunes gens ont apprécié de trouver en Lorraine un soutien à leur esprit d'entreprise. Leur formation ne les destinait pas à cette activité de fabrication de yourte, lui titulaire d'un DUT réseaux communication et elle d'un diplôme dans le développement touristique. Et puis un long voyage, qui les a menés jusqu'en Mongolie, les a mis sur cette voie. « On avait fait notre première yourte avant ce voyage, pour disposer d'un point de chute à notre retour... Et quand nous sommes rentrés, nous avons eu des demandes d'un hôtelier. Nous avons pensé à nous lancer dans la

fabrication de yourtes ; nous avons réalisé une étude de marché qui nous a confirmé un potentiel dans cette activité. J'essaie de proposer une "yourte made in Vosges" en employant les matériaux locaux, le hêtre local notamment, que j'ai vérifié avec le

CRITT Bois d'Épinal. Je me fournis auprès d'un scieur local. J'adapte également mes modèles à nos habitudes et climats occidentaux : l'entrée plus haute par exemple. » Pierre Olivier a monté son entreprise avec le souci de professionnaliser son activité, de respecter les réglementations et normes du bâtiment, et de travailler avec une assurance qui le suit. Il a mis au point un logiciel pour calculer ses sections de bois selon la dimension des yourtes. Il débite ses bois et réalise les assemblages tandis qu'Aurélie coud les toiles et prépare les isolants à base de laine de mouton.

Des opérations « yourte ouverte », la participation à de nombreux salons permettent de rencontrer des clients. L'entreprise adapte ses modèles à leurs besoins : hauteur, diamètre, surface... ; elle conseille sur l'implantation, les démarches. « On fait deux à trois devis par semaine, explique Pierre-Olivier, mais il faut consacrer beaucoup de temps à expliquer ce qu'est une yourte... » Il estime qu'en France, sur dix yourtes vendues, une est française, et évalue le nombre de fabricants professionnels français de yourtes à une dizaine.

Hêtre Nomade

Les Yourtes « Made in les Vosges » - 1229 Chemin Rû Migaille, 88240 Les Voivres
Tél. : 09 80 49 46 53
www.hetre-nomade.com



COLLECTIVE ET PRÉVOYANTE MA MUTUELLE SANTÉ !



- **Vous avez mis en place dans votre entreprise un contrat collectif obligatoire, santé, prévoyance, retraite.**

Les conditions d'exonération de charges changent à compter du 1^{er} janvier 2014.

- **Vous n'avez pas de contrat collectif obligatoire dans votre entreprise.**

Bientôt vous devrez mettre en place un contrat santé obligatoire pour vos salariés.

PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT !



ACORIS
mutuelles

SMUTIE-SMACIV
MUCIM-STANISLAS
MUTUELLE DE FRANCHE-COMTÉ



Loi de généralisation
ANI
**ANTICIPEZ
AVANT QUE VOTRE
MUTUELLE NE VOUS
SOIT IMPOSÉE.**

Contactez-nous !

► N°Cristal 09 69 36 10 20

APPEL NON SURTAXE

PLUS DE 20 AGENCES EN LORRAINE ET EN FRANCHE-COMTÉ

FORBACH
90 rue Nationale
Tél. 03 87 90 64 64

METZ MAZELLE
50 place Mazelle
Tél. 03 87 37 87 16

METZ GRAND CERF
14 rue du Grand Cerf
Tél. 03 87 21 04 04

THIONVILLE
2 place Claude Arnoult
Tél. 03 82 53 20 20

Aides pour l'achat de VÉHICULES PROFESSIONNELLS PROPRES

— Le secteur des transports représente plus de 30 % des consommations énergétiques françaises ! Lors de l'achat de vos véhicules d'entreprise, le critère environnemental est donc désormais un argument à prendre en compte, puisqu'il existe des aides dédiées aux véhicules professionnels moins polluants... et toujours un malus pour les plus émetteurs. Toutes les aides présentées dans ce tableau sont cumulables entre elles, selon le type de véhicule que vous choisirez.

Type de véhicule	Type d'aide	Conditions	Montant	Remarque
Camionnettes et autres véhicules neufs	Bonus	Taux de CO ₂ ≤ 20 g/km	7 000 €	Dans la limite de 30 % du coût TTC du véhicule
		Taux de CO ₂ entre 21 et 60 g/km	5 000	
	« Super-bonus » : prime à la casse	Achat d'un véhicule éligible au bonus Mise au rebut d'un véhicule de plus de 15 ans	200 €	
Véhicules particuliers (selon l'article R311-1 du Code de la Route) neufs hors véhicules hybrides	Bonus	Taux de CO ₂ ≤ 20 g/km	7 000 €	Dans la limite de 30 % du coût TTC du véhicule
		Taux de CO ₂ entre 21 et 50 g/km	5 000 €	
		Taux de CO ₂ entre 51 et 60 g/km	4 500 €	
		Taux de CO ₂ entre 61 et 90 g/km	550 €	
		Taux de CO ₂ entre 91 et 105 g/km	200 €	
	« Super-bonus » : prime à la casse	Achat d'un véhicule éligible au bonus Mise au rebut d'un véhicule de plus de 15 ans	200 €	
Véhicules 100 % électriques neufs	Bonus	Identiques aux conditions et aux montants pour les véhicules particuliers hors hybrides (voir ci-dessus)		
	« Super-bonus » : prime à la casse			
	Aide de la Région Lorraine	Achat d'un véhicule utilitaire Artisan au siège social en Lorraine	2 000 €	
	Aide du Conseil Général de la Moselle (pour les artisans du 57)	Artisan au siège social en Moselle	20 % du coût limité à 10 000 € maximum	
	Exonération de la taxe sur les véhicules de société	Achat d'un véhicule particulier (selon l'article R311-1 du Code de la Route) 100 % électrique	Exonération totale	Valable uniquement pour les entreprises ayant le statut juridique de société
Véhicules hybrides neufs	Bonus	Taux de CO ₂ ≤ 110 g/km	Jusqu'à 4 000 €	Dans la limite de 10 % du coût TTC. Ne peut être inférieur à 2 000 €.
	« Super-bonus » : prime à la casse	Achat d'un véhicule éligible au bonus Mise au rebut d'un véhicule de plus de 15 ans	200 €	
	Exonération de la taxe sur les véhicules de société	Achat d'une voiture particulière	• Si hybride rechargeable : exonération totale • Si hybride non rechargeable au taux de CO₂ < 110 g/km : exonération de huit trimestres	Valable uniquement pour les entreprises ayant le statut juridique de société

À SAVOIR : le taux d'émission de CO₂ du véhicule impacte sur le calcul de la TVS, à côté de critères tels la puissance fiscale et du nombre des véhicules.

ATTENTION : les véhicules fortement émetteurs de CO₂ sont soumis au malus ! Ce malus vise à décourager l'achat des véhicules les plus polluants (article 1011 bis du Code Général des Impôts). Plus le taux de CO₂ émis par le véhicule est élevé, plus le malus est élevé. Les véhicules équipés pour le superéthanol E85 bénéficient d'un abattement de 40 % sur les taux de CO₂, dans la limite maximale de 250 g/km. Les véhicules émettant entre 106 et 135 g de CO₂, ne sont soumis à aucun bonus ni malus.

Taux de CO ₂ (g/km)	Fourchette du malus pour une immatriculation à partir de 2013
Taux entre 136 et 150	100 - 400 €
Taux entre 151 et 180	1 000 - 2 000 €
Taux entre 181 et 200	2 600 - 5 000 €
Taux > 200	6 000 €

Gare au CONTRÔLE INFORMATISÉ nouvelle version

L'article 14 de la Loi de finances rectificative de décembre 2012 est redoutable. Il introduit une **présentation obligatoire de la comptabilité sous forme dématérialisée à l'occasion d'un contrôle de l'administration fiscale, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014**. En pratique, à compter de cette date, toute entreprise ayant une comptabilité informatisée et faisant l'objet d'un contrôle fiscal sera tenue de **transmettre ses données à l'administration sous forme de fichiers informatiques**. Et ce, quel que soit son mode d'imposition : impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu, ou autre... (à l'exception des entreprises agricoles relevant du régime forfaitaire). Ces dispositions s'appliqueront aux contrôles de comptabilité dont l'avis de vérification est adressé après le 1^{er} janvier 2014. Sont donc visées **les écritures des exercices non prescrits à la date de l'avis**, ce qui peut concerner des exercices antérieurs à 2014, c'est-à-dire, pour la généralité des cas, les exercices comptables clôturés à compter du 1^{er} janvier 2011. Le délai maximal de trois mois encadrant les vérifications des petites entreprises ne démarrera qu'à compter de la remise des fichiers des écritures.

Dans le cadre d'un contrôle, l'administration fiscale peut exiger que l'entreprise lui communique, au-delà de ses écritures comptables, **toutes les données qui ont une incidence sur la comptabilité**. En clair, comme pratiquement tout dans l'entreprise possède une traduction comptable, le contrôleur peut demander à ce que lui soit fourni l'ensemble des données ayant trait à la gestion commerciale, aux achats, à la gestion de production, à la paie, et ainsi de suite... À compter du 1^{er} janvier 2014, le contrôleur pourra se prévaloir de la nouvelle loi pour **recupérer directement les fichiers internes de l'entreprise contenant une foule d'informations aussi précieuses que stratégiques**.



Le défaut de présentation des documents comptables sous format dématérialisé sera sanctionné par une **amende minimale de 1 500 €** par exercice ou par année soumis à contrôle. Ce montant pourra être porté, en cas de manquements graves, à **5 % du chiffre d'affaires ou du montant des recettes brutes déclarées ou rehaussées** (selon le cas), par exercice ou année soumis à contrôle. En outre, cette situation constituera une **opposition à contrôle fiscal**, de sorte que l'administration pourra procéder à une **taxation d'office**. Cependant, le vérificateur ne pourra prononcer un rehaussement sur la base de la seule consultation informatique des écritures comptables. C'est en demandant les pièces justificatives des écritures concernées que s'appuie le débat oral et contradictoire.

Dans l'attente de l'entrée en vigueur de cette disposition le 1^{er} janvier 2014, les entreprises devront mettre à profit l'année 2013 pour **s'assurer de la conformité de leur système d'information comptable** aux règles fiscales et comptables de tenue des comptabilités informatisées.

Une attention particulière devra être portée aux **règles d'irréversibilité des écritures et des exercices clôturés**.

De même, il conviendra de s'assurer des possibilités d'export des écritures aux formats requis et de la valeur probante conférée au fichier des écritures ainsi généré. Pour les entreprises faisant appel à des éditeurs de logiciels, elles veilleront à faire **mettre à niveau leurs différents logiciels**, comptables, gestion commerciale, paie... en conformité avec les nouvelles obligations.

PROGRAMME RSI PRÉVENTION
PRO : GARAGISTES/
CARROSSIERS - BOULANGERS

**LE RSI MET L'ACCENT
SUR LA PRÉVENTION DES
RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE***

Votre activité professionnelle n'est pas sans danger (troubles musculo-squelettiques, exposition à des produits dangereux, asthme, troubles de l'audition, etc.). En protégeant votre santé, vous protégez votre avenir, votre famille et la pérennité de votre entreprise. Grâce au programme RSI Prévention Pro pour lequel vous a été (ou vous sera) adressé un courrier, bénéficiez :

- d'une consultation médicale gratuite auprès de votre médecin traitant entièrement dédiée à la prévention des risques professionnels ;
- d'informations, de conseils de prévention simples, pratiques et adaptés à l'activité des travailleurs indépendants ainsi qu'aux très petites entreprises.

CONTACT : Service Prévention RSI Lorraine au 03 83 90 59 12
* lcf-prv@lorraine.rsi.fr
www.rsi.fr/sante/risques-professionnels.html

**Concerne les assurés au RSI actifs (ou conjoints collaborateurs), âgés de 60 ans au plus, justifiant d'au moins 2 années complètes d'activité, et n'ayant pas réalisé de bilan de prévention depuis 12 mois.*

ARNAQUES

RESTEZ VIGILANT !

Attention, vos CMA ont identifié un nouvel acteur sur le marché des annuaires inutiles : la société Prolex envoie des factures de 197,34 € TTC pour s'inscrire à l'**annuaire Info Siret**.

Les conditions générales au verso indiquent en petites lettres « Le souscripteur confirme sans réserve savoir que cette offre n'est nullement obligatoire ». Comme d'habitude, tout à l'air officiel et les zones préremplies sont extrêmement bien renseignées. Il n'y a plus qu'à signer... et payer !



OBLIGÉE DE M'ARRÊTER



VOTRE PERTE DE REVENUS COMPENSÉE



Et si une maladie ou un accident vous empêchait d'exercer votre activité professionnelle ? Les solutions Énergie Prévoyance de Groupama, conçues pour répondre aux besoins spécifiques des travailleurs indépendants, compensent vos pertes de revenus. Vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux : les cotisations versées sont déductibles de vos revenus imposables⁽¹⁾. Contactez un conseiller dédié pour un diagnostic personnalisé et gratuit.

Solutions Énergie Prévoyance
à retrouver sur groupama-pro.fr



Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. (1) dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles – Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 € ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédits photos : Getty Images – Being – Septembre 2013.



**POUR
NOUS
LES PROS**

→ RÉCOMPENSER VOTRE PROFESSIONNALISME
ET VOTRE FIDÉLITÉ

Jusqu'à **25%** de réduction sur
votre assurance Construction^(*)



(*) Bonus Décennale : en fonction du nombre de sinistre au titre du contrat Assurance Construction au 30 septembre de l'année considérée et de l'ancienneté de ce contrat, vous bénéficierez sur la cotisation de ce contrat pour l'année suivante d'une réduction au taux suivant : pour une ancienneté d'au moins 5 ans sans sinistre sur les 5 dernières années, le bonus attribué est de 7,5% ; pour une ancienneté d'au moins 7 ans sans sinistre sur les 7 dernières années, le bonus attribué est de 15% ; pour une ancienneté d'au moins 9 ans sans sinistre sur les 9 dernières années, le bonus attribué est de 20% ; pour une ancienneté d'au moins 10 ans sans sinistre sur les 10 dernières années, le bonus attribué est de 25%. Ce taux de réduction sera le cas échéant supprimé ou réajusté pour les années suivantes en fonction de l'évolution de ces critères.

**Pour en savoir plus sur les BONUS des contrats
Assurance Multirisque Professionnelle et Construction**

Contactez votre Conseiller MAAF PRO au

 **N° Vert 30 15**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

Connectez-vous sur

maafpro.fr



PRO
la référence qualité pro